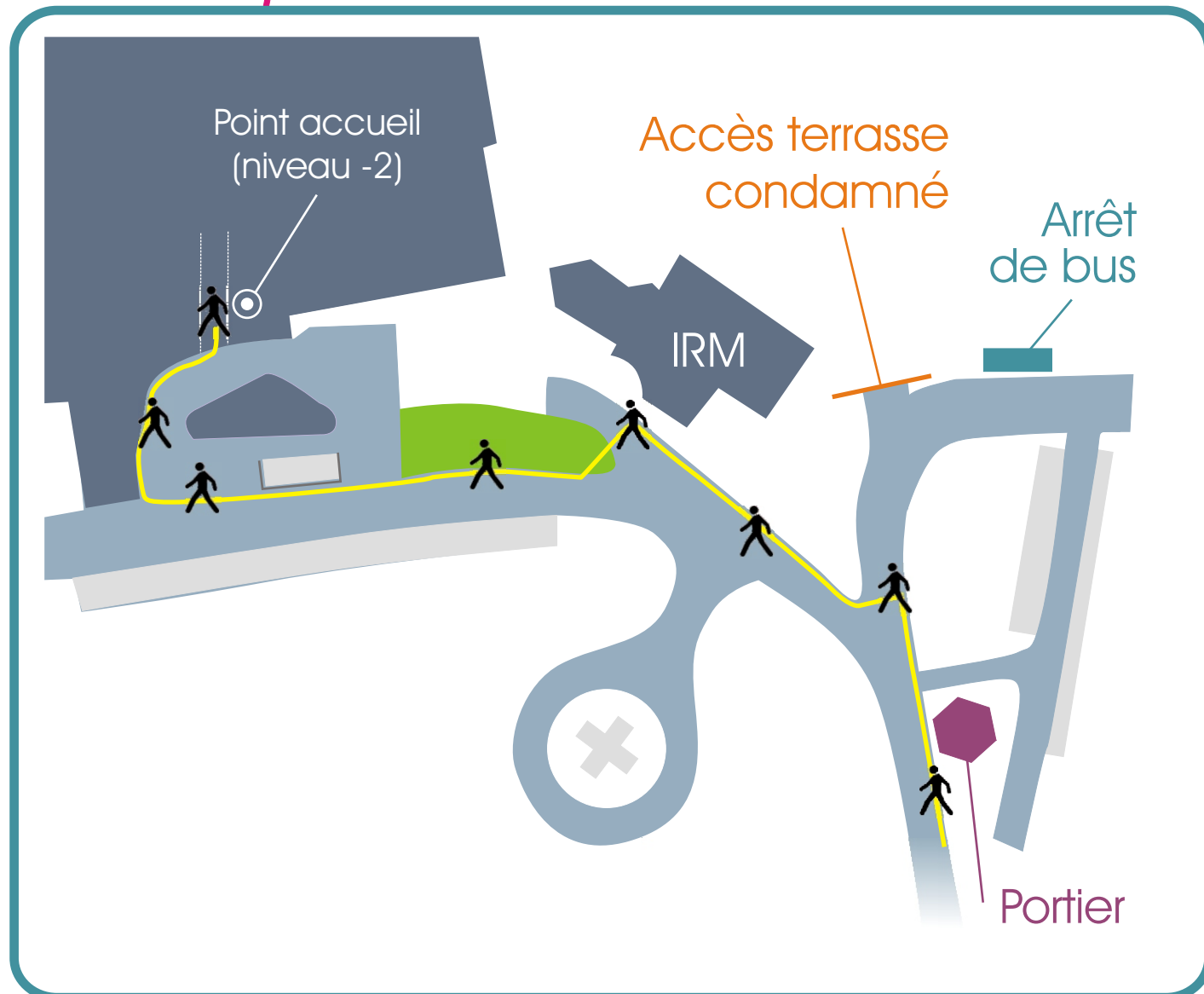


En raison des travaux, à partir du 1^{er} juillet et jusqu'en 2012, l'accès à la terrasse de l'hôpital Jean Minjoz sera fermé.

Ce qui change :

La nouvelle entrée se situera au niveau -2 qui disposera d'un point d'accueil pour orienter patients et visiteurs. Les personnes handicapées bénéficieront de places de stationnement à proximité de l'entrée, au niveau -2. La dépose minute sera possible au -2 pour toute personne qui accompagne ou vient chercher un patient qui a des difficultés à marcher. Pour ces personnes accompagnantes, des places de stationnement seront réservées à proximité immédiate de la loge des portiers.

Accès piétons



Ce qui est inchangé :

L'accès aux urgences (niveau -1) reste inchangé.
Les démarches administratives (bureau des entrées) restent à effectuer au niveau 0, dans le hall principal.
L'accès par les transports en commun et l'arrêt de bus demeurent identiques.

Accès véhicules : personnes handicapées ou à mobilité réduite

